



Bahar Kimyongür est un citoyen belge de trente-deux ans. Il a consacré ces dix dernières années à dénoncer les conditions de détentions dramatiques des prisonniers politiques en Turquie, en participant aux activités du bureau d'information du DHKC (Front Révolutionnaire de Libération du Peuple) en Belgique.

Le 28 février dernier, un tribunal de Bruges a condamné Bahar à quatre ans de prison en tant que membre d'une organisation terroriste. La justice lui reprochait d'avoir traduit, diffusé et commenté à la télévision belge un communiqué du DHKC relatif à la mort de Semiran Polat.

Semiran Polat était une jeune combattante de la guérilla urbaine qui avait explosé avec la bombe qu'elle allait poser contre une institution répressive de l'Etat fasciste turc, en représailles au massacre des prisonniers politiques (depuis décembre 2000, 114 prisonniers politiques sont morts dans les prisons turques : assassinés par les commandos de l'armée ou décédés dans les grèves de la faim).

Traduire et lire publiquement un tel texte tombe sous le coup de la nouvelle loi anti-terroriste votée par nos très démocrates sénateurs et députés...

Bahar avait été en appel de ce jugement (et avait été laissé en liberté provisoire), mais la Turquie avait profité pour émettre le 6 avril un mandat d'arrêt international contre Bahar. Avec une duplicité sans nom, la Belgique n'a pas informé Bahar de l'existence de ce mandat. C'est donc sans se douter de la menace qui planait sur lui que Bahar s'est rendu le 28 avril en Hollande pour une activité politico-culturelle. La police hollandaise l'a aussitôt arrêté, et l'Etat turc a demandé son extradition...

Pour avoir dénoncé les tortionnaires, Bahar sera peut-être livré aux tortionnaires...

La mobilisation impulsée par la famille de Bahar et les démocrates du CLEA (Comité pour la Liberté d'Expression et d'Association) s'axe autour de trois revendications :

Pas d'extradition de Bahar des Pays-Bas vers la Turquie

Rapatriement de Bahar des Pays-Bas vers la Belgique

Acquittement de Bahar dans le procès d'appel

Le Secours Rouge/APAPC tient en outre à affirmer avec force que, quelles que soient les réserves que l'on peut avoir sur les choix stratégiques et tactiques du DHKC :

- les camarades du DHKC sont des révolutionnaires dont le dévouement et la détermination font l'honneur des peuples opprimés de Turquie. Dans la guérilla, dans les mouvements de masse et de jeunesse, dans les prisons, les militants du DHKC donnent un exemple de courage et d'intégrité révolutionnaires.

- Que, sans rentrer dans le débat de son opportunité conjoncturelle et de ses modalités, la légitimité morale et historique du choix de la lutte armée révolutionnaire fait par le DHKC ne souffre aucune discussion. Il est légitime de lutter les armes à la main contre les exploités et les oppresseurs du peuple.

- Que face à la répression, nous ne laisserons pas nos divergences avec le DHKC faire obstacle à l'unité solidaire face à l'impérialisme et ses agents.

- Que dans l'affaire du procès de Bruges, il ne faut pas isoler le cas de Bahar Kimyongür et/ou celui de Ferye Erdal (victime potentielle des tortionnaires et des escadrons de la mort). Il s'agit de soutenir *tous* les révolutionnaires condamnés à Bruges, et notamment Dursun Karatas, figure historique du mouvement révolutionnaire en Turquie et secrétaire général du DHKP, qui s'est évadé d'une prison turque après neuf ans de détention.

Il ne fait aucune doute qu'avec la nouvelle loi anti-terroriste et la loi sur les méthodes particulières de recherche, l'appareil répressif bourgeois a effectué un saut qualitatif. Les anciennes normes juridiques et morales font place, chaque jour davantage, à la totale liberté d'action de l'appareil répressif. Et cet appareil se réclame d'une politique de répression préventive (le procureur de Bruges a déclaré : « *Nous devons punir ces inculpés par des peines maximales. Cela servira d'exemple pour tous ceux qui voudraient faire de notre pays un repaire et une base pour le terrorisme. (...) Avant que demain, ils ne commettent d'attentats, il faut les punir dès aujourd'hui* »).

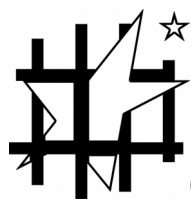
La toute puissance des forces bourgeoises et kollabos leur permet de réprimer les forces authentiquement révolutionnaires de manière préventive et radicale : on condamne à des années de prison pour un tract, on laisse mourir en prison des militants révolutionnaires... Cela suffit ! Mobilisons-nous !

Liberté pour Bahar Kimyongür !

Liberté pour les prisonniers du DHKC !

A bas le régime fasciste en Turquie, valet de l'oligarchie et des USA !

Secours Rouge/APAPC,
Bruxelles, 10 mai 2006



Qui sommes-nous ?

La Commission pour un Secours Rouge International s'est constituée en 2000 pour soutenir les militants ouvriers, révolutionnaires, les combattants des luttes de libération nationale emprisonnés, ainsi que toutes les personnes réprimées pour leur activité anticapitaliste et anti-impérialiste. Alors que la répression bourgeoise s'aggrave en prenant une dimension toujours plus transnationale, l'organisation de la solidarité de classe par dessus les frontières devient un impératif vital. Le SRI rassemble dans ce but des militants et des sympathisants communistes, et d'authentiques démocrates décidés à faire front avec les communistes sur le terrain de la solidarité de classe, dans la grande tradition du Secours Rouge International de l'entre deux guerres. La solidarité envers les prisonniers est le lieu où les divergences politiques doivent être les moins influentes : il y a un devoir d'unité face à la répression bourgeoise. L'activité du SRI n'est ni humanitaire ni caritative, elle est politique. Elle fait partie du grand mouvement anticapitaliste, anti-impérialiste, antifasciste, qui vise à renverser l'exploitation et l'oppression. Le SRI défend l'identité politique des prisonniers révolutionnaires, soutient leurs revendications et leurs luttes, travaille à faire connaître leur réalité, exige la libération des prisonniers malades, dénonce toutes les formes d'isolements, les longues peines, les mesures dites "de sécurité", les restrictions à la libération conditionnelle, les lois d'exception, la double peine, les expulsions et les extraditions. La solidarité est notre arme !

Lisez **Solidarité !**, le bulletin bimestriel du Secours Rouge/APAPC, section belge de la Commission pour un Secours Rouge International.

Le prix du bulletin est de 1 €. Le prix de l'abonnement de soutien (six numéros sous plis fermés) est de 25 €. Adresse: Secours Rouge/APAPC, BP 6, Saint-Gilles 1, 1060 Bruxelles. Mail: SR_APAPC@hotmail.com. Consultez le site du Secours Rouge/APAPC: www.secoursrouge.org et celui de la Commission pour un Secours Rouge International: www.rhi-sri.org